



Département des Alpes-Maritimes
COMMUNE DE BEUIL
EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 7 mai, à 18 heures 30, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Nicolas DONADEY, 1^{er} Adjoint au Maire.

Date de convocation : 02/05/2024	Nombre de membres : - En exercice : 11 - Présents : 6 - Votants : 8
Date d'affichage : 02/05/2024	

<u>Votes :</u>			
Pour : 8	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prends pas part au vote :

Présents : Nicolas DONADEY, 1^{er} Adjoint - Alexandre GEFFROY, 2^{ème} Adjoint - Christian GUILLAUME, 3^{ème} Adjoint - Noël MAGALON, 4^{ème} Adjoint - Arnaud ROCHE, Conseiller Municipal - François SCHULLER, Conseiller municipal

Absents : Roland GIRAUD, Maire - Rodolphe BIZET, Conseiller Municipal, excusé – Jean-Louis COSSA, Conseiller municipal - Karel NICOLETTA, Conseillère Municipale - Karine DONADEY, Conseillère municipale

Pouvoirs : Karine DONADEY donne pouvoir à Christian GUILLAUME, Karel NICOLETTA donne pouvoir à Arnaud ROCHE.

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian GUILLAUME

DCM 2024-05/17 : Octroi d'une subvention pour un voyage scolaire – Collège Auguste BLANQUI

Monsieur Christian GUILLAUME, Adjoint au Maire, fait lecture au Conseil Municipal d'un courrier de demande de subvention pour un voyage scolaire de la part du Principal du Collège Auguste Blanqui à Puget-Théniers.

Il explique le projet d'un séjour pédagogique au mois de novembre 2024 à Toulouse destinées à tous les élèves de 3^{ème} et qu'il a pour objectif la découverte du patrimoine de Toulouse, capitale européenne de l'industrie aéronautique et spatiale et notamment de la cité de l'espace, de son musée d'histoire naturelle et de Carcassonne ville fortifiée.

Le but pédagogique de ce séjour étant de développer la culture scientifique et technique et de s'ouvrir à l'art.

Le coût prévisionnel par famille est 310 € et cette somme peut-être un frein pour certaines familles et de ce fait, le Principal sollicite la municipalité pour l'octroi d'une subvention permettant de réduire le reste à charges des familles.

Un élève de notre commune est concerné par ce voyage :

- MARCHAND-FOULON Ethan dont le responsable est Madame FOULON Stéphanie, résidant aux Launes.

Le Conseil municipal oui l'exposé de Monsieur Christian GUILLAUME et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'ACCORDER la participation de 150,00 € en vue du voyage scolaire organisé par le Collège Auguste Blanqui à Puget-Théniers.

- D'AUTORISER le Maire à signer tout documents subséquents en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signés au registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint, Nicolas DONADEY



Arrêté de transmission
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :

006-210600189-20240507-2024_05_17-DE
Reçu le 15/05/2024

DCM 2024-05/17

1/1